



Le Grèbe huppé, un oiseau emblématique des étangs et des lacs du Grand Est qui connaît une baisse des effectifs inquiétante.

Après l'Hirondelle de fenêtre en 2017 et le Corbeau freux en 2018, la LPO Grand Est avait choisi le Grèbe huppé pour Oiseau de l'année en 2019. L'objectif de cette action est triple puisqu'il s'agit à la fois de :

- mettre à l'honneur une espèce de la Région Grand Est
- développer la connaissance sur sa répartition et ses effectifs à l'échelle régionale
- engager des actions de protection si nécessaire en fonction des résultats de l'enquête engagée à cette occasion.



Photo Christine Tomasson/LPO Champagne-Ardenne

Répandu sur l'ensemble des plans d'eau, le Grèbe huppé fait partie des oiseaux qualifiés de "communs". A ce titre, il n'attire pas toujours l'œil des observateurs et les données recueillies habituellement ne permettent pas d'obtenir une estimation précise des populations nicheuses dans le Grand Est.

C'est donc un effort important de prospection qui a été engagé pour recenser plus précisément les populations de Grèbes huppés. Quelques 165 observateurs ont été engagés et près de 700 sites ont ainsi été visités, dont certains à plusieurs reprises, entre la mi-juin et la mi-juillet, ce qui représente une très bonne couverture du territoire concerné.

Présentés le 30 novembre 2019 à l'occasion de la dernière édition du colloque ornithologique Grand Est qui s'est tenu à Montier-en-Der, les résultats de cette vaste enquête révèlent une chute importante des effectifs de cette espèce. Un millier de couples nicheurs certains ou probables seulement ont été en effet recensés. Un résultat d'autant plus alarmant qu'il s'accompagne d'une faible densité de jeunes observés (moins de deux jeunes par couple).

Certains sites historiques ont ainsi vu leurs effectifs divisés par deux comme c'est le cas du lac du Der voire par trois si l'on considère les grands lacs aubois en moins de deux décennies. La régression est tout aussi importante sur de nombreux étangs lorrains et gravières alsaciennes.

Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer cette situation :

- La sécheresse qui a sévi durant l'été 2019 a eu pour conséquence un abaissement du niveau des plans d'eau et les Grèbes huppés n'ont parfois pas trouvé de sites de nidification favorables ;
- Les dérangements par les pêcheurs et les baigneurs sont très importants sur certains sites (notamment les gravières alsaciennes) et empêchent la présence ou la reproduction de ces oiseaux ;
- La prédation exercée par le silure est également mise en avant. Certains spécimens de cette espèce particulièrement vorace peuvent atteindre plus de 2 mètres et peser une centaine de kilos. Originaire d'Europe centrale mais introduit en France dans les années 1980, ce poisson omnivore a aujourd'hui colonisé la plupart de nos rivières et de nos plans d'eau. S'il est majoritairement piscivore, ce prédateur opportuniste ne dédaigne pas les oiseaux.

La LPO Grand Est préconise donc que des mesures soient prises rapidement notamment pour limiter la présence du Silure qui n'a pas lieu d'être dans nos plans d'eau et dont l'impact négatif sur la biodiversité est indéniable.

Contacts

Champagne-Ardenne : Etienne CLEMENT - 06.71.68.47.06

Lorraine : Jean-Yves MOITROT - 06.45.87.87.37 ou Jacque STANKIEWICZ - 06.18.64.49.49

Alsace : Yves MULLER - 06.03.33.91.56

Copie mail à DREAL et Région Grand Est